



Refus d'une demande de régularisation

Par **kenani**, le **23/04/2016** à **12:58**

Bonjour suis étranger avec carte de résident espagnol je vis en France il y a de cela 4ans et en decembre 2014 j'avais fait une demande de régulation en envoyant une attestation de formation que je faisais en retard

Ligne que je n'avais pas pu finir faute de moyen et en attente de réponse en 2015 mois de mars j'ai accouché et en septembre j'ai eu la chance d'être scolarisé au lycée agricole au sud de la France ou vit mon copain or que la prefecture de val de marne m'avais envoyé un courrier de refus depuis le 15 février dont je ne pas pris connaissance motif suis pas rattaché au famille et l'attestation que j'avais déposé de formation en distance ne me permet pas de travail il n'ont pas tenue connue de ma situation actuelle et pourtant j'avais envoyé le dossier de l'école certificat des bulletin et l'acte de naissance à ma fille pour montrer le changement et l'instant la date de recours et passé vu que suis scolarisé au sud mon hébergeant de paris n'avais pas pris connaissance de courrier et que faire vu que ma situation est changer et la date de recours est passé je ne sais pas où allé pour refaire une nouvelle demande aide moi svp

Par **kenani**, le **23/04/2016** à **13:10**

Bonjour suis être gère avec une carte de résident espagnol je vis en France il y a de cela 4ans en décembre 2014 j'avais fait une demande de régularisation en envoyant une attestation de formation que je fesais en ligne au centre européen de formation que je ne pas pu finir faute de moyen et en attente de réponse en 2015 mois de mars j'ai accouché et en septembre j'ai eu la chance d'être scolarisé au lycée agricole au sud de la France ou vit le père de ma fille or que la préfecture de val de marne m'avais envoyé un courrier de refus depuis le feu 2016je ne pas pris connaissance motif suis pas rattaché au famille et l'attestation que j'avais déposé dans mon dossier ne M permet pas de travaillé et il n'ont pas tenue compte de ma vie actuelle et pourtant j'avais envoyé de dossier de certificat de scolaire,bulletin et l'acte de naissance à ma fille avec recommandé en cours de mon étude a la prefecture pour signaler un changement de situation et la la date de recours et passe sans prendre connaissance je ne sais pas quoi faire ou aller aidez moi

Par **youris**, le **23/04/2016** à **13:35**

bonjour,
j'avoue que j'ai du mal à comprendre entièrement votre message.

ce que je comprends c'est que vous êtes en france depuis 4 ans sans titre de séjour donc que vous êtes en situation irrégulière.
le fait que vous soyez mère d'un enfant né en france ne donne pas droit automatiquement à un titre de séjour.
salutations

Par **kenani**, le **23/04/2016** à **14:30**

Non seulement ça mais ma vie à changer et il n'ont pas pu me régularisé suite à mon ancienne vie mais la suis plus célibataire ,suis scolarisé et un enfant qui a déjà 1ans

Par **kenani**, le **23/04/2016** à **14:32**

Moi je vais savoir quel démarche je peux faire après un refus et un délai de recours passé sans se rendrecompte

Par **youris**, le **23/04/2016** à **16:01**

vous déposez une nouvelle demande de titre de séjour à votre préfecture.
une formation à distance dans un établissement français n'oblige pas à résider sur le territoire français puisque cela peut se faire depuis l'autre bout du monde.